



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA GIRONDE

Direction départementale  
des territoires et de la mer  
de la Gironde

Bordeaux, le 20 AOÛT 2018

Service Urbanisme Aménagement Transport

Unité Planification

Nos réf. :

Vos réf. :

Affaire suivie par : Franckie JEANNEAU

ddtm-suat-planification@gironde.gouv.fr

Tél. 05.56.24.82.48

à

Madame la Présidente de la CC du Val de l'Eyre  
20 route de Suzon  
33830 BELIN-BELIET

## Bordereau d'envoi

**Objet** : Demande de dérogation aux dispositions de l'article L.142-5 du code de l'urbanisme pour ouvrir à l'urbanisation certaines zones de la commune de BELIN-BELIET dans le cadre du projet de révision général du PLU de la commune

Désignation des pièces :	nombre :	date :
Arrêté de M. le Préfet en date du 10 août 2018 relatif à la demande de dérogation rappelée en objet	1	Transmis pour attribution

Christel BINCHE

Copie :